RETRAITES - SALAIRES - EMPLOIS
CONSTRUIRE UNE ACTION UNITAIRE
DES LE 23 MARS !

RETRAITES

La réforme BALLADUR EN 1993, puis la réforme FILLON en 2003, prétendaient déjà sauver les retraites.
Ces deux réformes ont des conséquences désastreuses :

- allongement des durée de cotisations (41 puis 42 ans en 2012)
- baisse des pensions
- remise en cause de fait du départ à 60 ans.

Les pistes de « réforme » vont dans le même sens :

- nouvel allongement de la durée de cotisation
- remise en cause des 60 ans
- remise en cause du calcul sur la base des six derniers mois pour les fonctionnaires.

Pourquoi faudrait-il travailler plus longtemps parce que l'on vit plus longtemps ?

- le droit à la retraite à 60 ans a conduit à une meilleure espérance de vie pour tous les salariés
- l'augmentation de la productivité du travail ces vingt dernières années finance très largement ce droit.

Le SNASUB revendique *:*

- *le maintien exclusif du système de retraite par répartition et du financement des retraites des fonctionnaires sur la base des pensions civiles,*
- *le droit à une retraite à taux plein dès 60 ans,*
- *le retour aux 37,5 annuités avec pension représentant au minimum 75% du salaire brut sur la base de l'indice acquis dans les six derniers mois de la carrière,*
- *le maintien de la solidarité entre actifs et retraités par indexation des retraites sur les salaires,*
- *le maintien des dispositions du code des pensions qui permettent d'étendre aux retraités le bénéfice*
- *des revalorisations de carrière obtenues par les actifs.*
- *le rétablissement et la pérennisation du congé de fin d'activité,*
- *la défense de la protection sociale complémentaire*
- *pas de pension inférieure au SMIC revalorisé*

AUGMENTER LES SALAIRES

Tournant le dos à l'augmentation des salaires, le gouvernement préfère généraliser l'individualisation avec la prime de fonction et de résultat et l'intéressement.
Le nombre de bas salaires n'a fait qu'augmenter depuis 10 ans allant jusqu'à la création de travailleurs pauvres.

La grille de rémunération dans la fonction publique est écrasée dés le début de la catégorie C.

Le SNASUB revendique :

- *un salaire mensuel minimum fonction publique à 1600 euros nets*
- *la ré indexation des traitements sur les prix*
- *300 euros nets pour tous calculés en points d'indice et 5% d'augmentation de la valeur du point comme mesure immédiate*
- *la refonte de la grille*

DEVELOPPER L' EMPLOI

La suppression de 100 000 emplois en trois ans dans la fonction publique prive nombre de jeunes d'emploi et les enferme dans les CDD et autres emplois précaires.
La dégradation des conditions de travail se traduit par un stress et une souffrance au travail en augmentation dans tous les secteurs.
La loi mobilité et ses décrets d'applications préparent dés cette année la suppression de milliers d'emplois dans les trois fonctions publiques.

Le SNASUB revendique :

- *l'arrêt immédiat de la Révision Générale des Politiques Publiques et de toute suppression de poste*
- *l'abrogation de la loi de mobilité, instrument de mise en place des licenciements de fonctionnaires*
- *un plan de titularisation dans la fonction publique.*

Non au plan social dans la fonction publique !

Ces revendications nécessitent une autre répartition des richesses, d'autres choix économiques, une politique de création d'emplois, une réforme fiscale.
Des milliards ont été trouvés pour les banques l'an dernier : l'augmentation des salaires, du nombre de salariés assureraient largement le financement de retraites améliorées.
Il en est de même pour les dépenses de santé.
Pas d'argent en France ?
En 3 ans (2005-2008), le patrimoine taxable à l'impôt de solidarité sur la fortune est passé de 648 à près de 1000 milliards, soit plus de 50% d'augmentation.
Voilà où est passée une part des ***150 milliards annuel*** *du Produit Intérieur Brut soustrait aux revenus salariaux depuis 20 ans au profit des dividendes des actionnaires.*

TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS LE 23 MARS

SNASUB-FSU
104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS
☎ 01 41 63 27 51/52 snasub.fsu@snasub.fr
www.snasub.fr